

Une double histoire

L'HISTOIRE du "Droit" se mêle tellement à celle des écoles de l'Ontario qu'il est impossible de rappeler l'une sans rappeler l'autre.

Dès 1700, la langue française était parlée et enseignée en Ontario. Des écoles françaises étaient établies bien avant la venue des Anglais en 1763.

Pendant trois siècles, le français est enseigné à qui veut l'étudier. Le 24 avril 1857, le surintendant de l'Instruction publique de l'Ontario, M. Egerton Ryerson, fait une déclaration réconfortante :

"Vu que le français est langue officielle en ce pays, à l'égal de l'anglais, il est absolument licite et légal que les syndicats permettent l'enseignement des deux langues aux enfants qui fréquentent leurs écoles, conformément aux désirs des parents à cet égard."

En 1901, l'attitude de Toronto n'est plus tout à fait la même : l'anglais est désigné comme seule langue d'enseignement et de relation entre les maîtres et les élèves dans toutes les écoles publiques. Les écoles séparées sont épargnées par cette loi, mais déjà, dans plusieurs centres où les Canadiens français sont en majorité, même dans plusieurs écoles séparées, l'enseignement du français ne reçoit qu'une part bien mince. Il est même aboli en certains milieux.

Les Franco-Ontariens souffrent dans leur fierté. Ils voient le besoin de s'unir.

Coalition des forces

LA POPULATION canadienne-française avait augmenté sensiblement depuis la Confédération. Au premier recensement national de 1871, le nombre s'élevait à peine à 75,000, mais quarante ans plus tard, il dépassait les 202,000.